

Le pétrole, moteur du changement institutionnel dans les pays exportateurs de pétrole du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord

MOHAMMED AKACEM, PHD*

DENNIS D. MILLER, PHD**

Le printemps arabe a libéré des forces qui sont amenées à bouleverser à long terme le paysage politique et économique du Moyen-Orient riche en pétrole¹. S'il n'a pas produit jusqu'ici les changements attendus, il a contraint les gouvernements de la région à être plus attentifs aux exigences de leurs citoyens. Avant cette vague de contestations et de manifestations, le monde arabe se distinguait par son absence de démocratie fonctionnelle. Malgré la pléthore de théories expliquant le retard de la région dans ce domaine, cet article apporte de nouveaux éclairages sur le déficit démocratique des pays arabes. Il présente également une nouvelle perspective sur l'approche que pourrait adopter le monde arabe, et plus particulièrement les pays producteurs de pétrole du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (ci-après les producteurs de pétrole de la région MOAN), pour opérer une transition plus harmonieuse et plus paisible vers la démocratie. Les facteurs d'instabilité continueront, en effet, à paralyser la région tant qu'elle n'aura pas comblé ce déficit démocratique. Les producteurs de pétrole de la région MOAN devraient commencer par mettre en place un programme (progressif) de privatisation du pétrole qui transférerait les richesses pétrolières directement aux citoyens. Les auteurs précisent que leurs recherches initiales dans cette région ont précédé l'éclosion du

*Mohammed Akacem est actuellement professeur d'économie à la Metropolitan State University de Denver. Auparavant, il était employé de l'International Center for Energy and Economic Development à Boulder, au Colorado. Il a aussi été un économiste pour le Fonds saoudien pour le développement, en Arabie saoudite. Titulaire d'un doctorat de l'University of Colorado-Boulder, Mohammed Akacem a publié de nombreux articles dans divers journaux et revues des États-Unis.

**Titulaire de la chaire Buckhorn de la Baldwin Wallace University, à Berea, dans l'Ohio, Dennis D. Miller a travaillé pour l'International Center for Energy and Economic Development et pour l'Institute of Behavioral Science de l'University of Colorado-Boulder. Il a également enseigné à l'American University du Caire, en Egypte, et travaillé comme analyse pour le département de l'Agriculture des États-Unis. Il a publié des articles dans divers journaux et revues des États-Unis et obtenu son doctorat à l'University of Colorado-Boulder.

Les auteurs souhaitent remercier William Kaempfer, John Faulkner, Dwight Lee, Robert Mortimer, Fred Glahe et Barry Poulson pour leur retour sur cet article, ainsi que Sam Dreksler pour l'avoir révisé.

printemps arabe et que les politiques recommandées ont été formulées avant son déclenchement².

La littérature économique regorge d'écrits évoquant la malédiction des ressources naturelles et son impact sur la croissance économique et le développement³. Ces recherches passent cependant à côté de l'essentiel. Les auteurs ne souscrivent pas à la thèse selon laquelle le pétrole serait la cause de tous les maux qui affectent les pays du Moyen-Orient. À lui seul, le pétrole n'empêche pas l'instauration d'une démocratie transparente et responsable. C'est plutôt l'absence d'institutions démocratiques saines assurant le respect des droits de propriété, établissant des systèmes judiciaires indépendants et renforçant l'état de droit, qui entrave l'enracinement de la démocratie.

Les discours officiels ne cessent de rappeler aux citoyens des pays producteurs de pétrole de la région MOAN que le pétrole contrôlé par leurs gouvernements appartient au peuple. Pourtant, les populations ne perçoivent pas les bénéfices qui leur reviennent au titre de la répartition des revenus pétroliers. Et si ces bénéfices existent effectivement, leur attribution est inéquitable. On observe peu de transparence et de responsabilité dans l'information du citoyen moyen quant à l'utilisation des revenus générés par le pétrole sur la base d'objectifs sociaux définis par un petit groupe de personnes influentes, pour la plupart non élues, qui prétendent « savoir ce qui convient le mieux » au reste de la population⁴.

Le présent article propose un plan de privatisation du pétrole visant à transférer aux citoyens la richesse pétrolière actuellement entre les mains des gouvernements⁵. Son objectif ultime consiste à responsabiliser les citoyens des pays producteurs de pétrole de la région MOAN, tout en réduisant le gaspillage et la corruption largement répandue dans ces pays riches en ressources naturelles. Cet article tente d'apporter une réponse aux trois questions suivantes :

1. Dans quelle mesure ce plan de privatisation modifiera-t-il le rapport de force entre gouvernants et gouvernés ?
2. Appliqué de manière impartiale, le plan proposé contribuera-t-il à promouvoir la démocratie et les derniers éléments qui font défaut au monde arabe, à savoir des gouvernements responsables et l'état de droit ?
3. Ce plan réduira-t-il le gaspillage et la corruption, et quelles sont ses limites ?

Cet article passe en revue la documentation existante avant de fournir des preuves empiriques de l'état des institutions des producteurs de pétrole de la région MOAN. Il examine ensuite le plan de privatisation du pétrole, sa mise en œuvre et ses limites : quels sont les coûts et les avantages d'un tel plan ? Comment peut-il contribuer à l'instauration d'institutions démocratiques dans le contexte de l'après-printemps arabe ? Enfin, il conclut par une synthèse des principaux arguments en faveur du plan de privatisation du pétrole.

La revue de la littérature existante

Si la proposition de privatisation du pétrole peut paraître radicale, une approche similaire a été préconisée dès 1989 par le prix Nobel Milton Friedman dans le contexte plus général de la privatisation des entreprises publiques :

La forme de privatisation que je préfère ne consiste pas du tout à vendre des actions, mais à donner les entreprises publiques aux citoyens. Quand je demande aux opposants : qui est propriétaire des entreprises publiques ? Ils répondent invariablement « le public ». Alors, pourquoi ne pas en faire une réalité plutôt qu'un beau discours ? Créez une entreprise privée et donnez à chaque citoyen une ou cent actions. Laissez les citoyens la liberté d'acheter et de vendre des actions⁶.

Toutefois, en raison de différences contextuelles que Friedman n'avait pas prévues, l'approche proposée diffère quelque peu de son plan et les auteurs se proposent d'examiner cette différence. Nous convenons que si le public est propriétaire des ressources, il devrait, en la personne des citoyens, en tirer directement profit.

Marshall Goldman explique comment la Russie de Vladimir Putin a exploité la richesse pétrolière du pays pour museler l'opposition, prendre le contrôle des médias et consolider ainsi son pouvoir⁷. Dans son best-seller *Hot, Flat, and Crowded* (La Terre perd la boule), Thomas Friedman consacre un chapitre entier, « *Fill 'er Up with Dictators* » (Les pétrodictateurs), à démontrer que le contrôle étatique du secteur pétrolier a soutenu les régimes dictatoriaux à travers le monde⁸. Dans son article « *The First Law of Petropolitics* », il affirme qu'il existe une relation inverse entre la liberté et la richesse pétrolière⁹. Toutefois, comme nous le démontrons ci-après, il ne s'agit pas d'une vérité universelle.

Évoquant les « états rentiers », Dr. Arvind Subramanian constate que les rentes pétrolières entravent souvent le développement de gouvernements compétents et d'institutions saines :

L'histoire du développement économique laisse penser que les gouvernements des états rentiers sont peu enclins à instaurer des institutions fortes. L'état est déchargé de l'obligation de taxer ses citoyens et n'a aucune raison de promouvoir la protection des droits de propriété en vue de créer de la richesse. Quant aux citoyens eux-mêmes, n'étant pas taxés, ils sont peu motivés et ne disposent pas d'un mécanisme efficace pour obliger le gouvernement à rendre des comptes¹⁰.

Dans la même veine, un rapport du Programme des Nations unies pour le développement sur le monde arabe affirme que « dans un état rentier, le gouvernement est dégagé de toute responsabilité périodique, sans parler du manque de représentation. [...] Le mode de production rentier affaiblit la relation fondamentale entre le citoyen considéré comme une source de recette fiscale et le gouvernement¹¹ ».

De la même façon, Larry Diamond soulève la question du « déficit démocratique » dans le monde arabe et tente d'en expliquer les origines. Les facteurs qu'il expose expliquent certaines causes, mais aucun ne résout entièrement le problème¹². La littérature

consacrée aux pays arabes voit dans la malédiction des ressources naturelles l'un des obstacles à l'établissement de la démocratie.

Malgré les nombreux articles et ouvrages traitant de ce sujet, la théorie de la malédiction du pétrole n'explique pas entièrement le déficit démocratique ni l'absence de croissance et de développement économiques¹³. Si tel était le cas, il serait pratiquement impossible d'expliquer la réussite économique de la Norvège et le bon fonctionnement de sa démocratie. Il serait d'ailleurs tout aussi difficile d'expliquer le succès de Singapour, une cité-État dépourvue de ressources naturelles et de pétrole. Nous soutenons que le pétrole n'est pas un obstacle à la prospérité économique et qu'un pays qui en est dénué n'est pas pour autant condamné à la pauvreté. La mise en place des institutions doit demeurer la priorité.

Prenons l'exemple des États-Unis : devenu une puissance pétrolière dès la fin des années 1800, le pays n'a pas pour autant souffert des maux de ce prétendu fléau. Il est évident, comme le souligne Diamond, que la malédiction des ressources naturelles ne peut être tenue responsable. En dehors du monde arabe, de nombreuses démocraties ne disposent pas de pétrole, ce qui ne les empêche pas pour autant de fonctionner. Par ailleurs, certains pays arabes n'ont pas de pétrole mais ne sont pas démocratiques.

Michael Ross a étudié attentivement la manière dont le pétrole faisait obstacle à la démocratie¹⁴. Il a, entre autres, examiné « l'effet de rente », « l'effet de répression » et « l'effet de modernisation ». La rente pétrolière (c'est-à-dire les bénéfices des secteurs pétroliers nationalisés directement perçus par les gouvernements) évite aux gouvernements d'avoir recours à la taxation directe telle que l'impôt sur le revenu. En retour, ces gouvernements peuvent se dispenser de rendre des comptes aux populations qu'ils gouvernent. Ce modèle correspond à la plupart des États du golfe Persique régis selon le principe « pas de taxation, pas de représentation¹⁵ ». Ces économies pétrolières se transforment, au contraire, en machines à transférer les revenus pétroliers aux gouvernements qui décident du moment, du montant et des bénéficiaires des dépenses. Le plan présenté ici fournit une alternative susceptible de faciliter la transition démocratique de la région.

Avant le printemps arabe, les régimes pétroliers pouvaient aisément coopter leurs opposants en achetant leur loyauté. Désormais, cette pratique est toutefois devenue plus difficile. Les marchés pétroliers ont récemment accusé un fort recul et les prix se sont stabilisés légèrement en dessous de 50 dollars le baril. Cette situation grèvera les budgets des économies pétrolières fortement dépendantes des revenus du pétrole, qui auront davantage de difficulté à « acheter » la paix. La figure 1 illustre ce phénomène. Une seule des huit économies pétrolières de la région MOAN est en mesure d'équilibrer son budget au cours actuel de 51.68 dollars¹⁶. Il s'agit du Koweït. Si plusieurs producteurs de pétrole de la région MOAN disposent de fonds souverains et de réserves de devises leur permettant de combler leur déficit budgétaire, la pression sur les marchés pétroliers devrait entraîner une baisse des cours du pétrole si l'accord sur le nucléaire iranien est ratifié par les deux parties¹⁷.

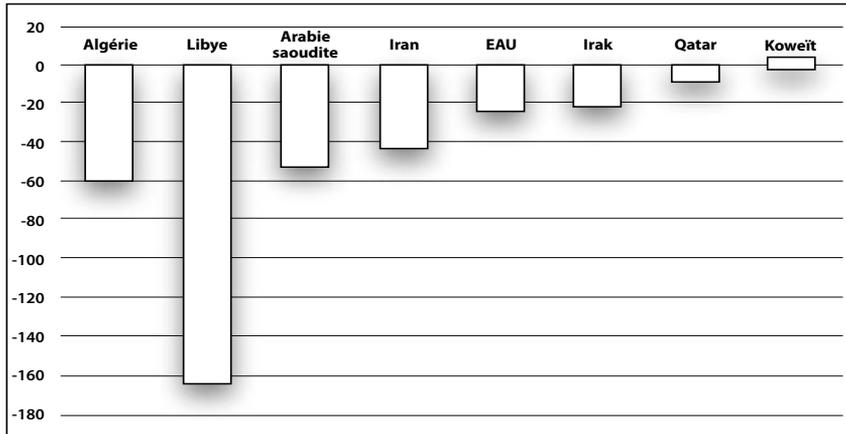


Figure 1 : cours du pétrole comparé au cours minimal requis pour équilibrer le budget. (Données tirées de FAUCON, Benoît, SPINDLE, Bill, et SAID, Summer, « OPEC's Pricing Leverage Is Weakening », *Wall Street Journal*, 31 mai 2015, www.wsj.com/articles/opecs-pricing-leverage-is-weakening-1433117819.)

Ross réfute l'hypothèse selon laquelle les gouvernements dépendants des revenus du pétrole sont plus enclins à être autoritaires, en démontrant que de nombreuses économies pétrolières sont démocratiques (telle la Norvège), tandis que d'autres pays autocratiques sont dépourvus de pétrole¹⁸. Comme indiqué précédemment, les économies pétrolières tout comme les économies non pétrolières du monde arabe ont consacré une part importante de leur budget à la sécurité et à la défense dans le but de « réprimer » leur population. Dans ce contexte, Ross a raison de considérer l'effet de répression comme principal obstacle à l'établissement de la démocratie, puisqu'il s'applique aussi bien au monde arabe qu'à d'autres régions du monde et aux économies pétrolières ou non.

Les éléments présentés dans la figure 2 étayent les conclusions de plusieurs universitaires, y compris Ross, à savoir que les économies pétrolières ont tendance à allouer une plus grande part de leurs revenus à la défense que les économies non pétrolières¹⁹. Ces données révèlent que la part des dépenses de défense des Émirats Arabes Unis (EAU) et de l'Arabie saoudite est nettement supérieure à celle des États-Unis et de la Norvège, bien que les États-Unis soit une grande puissance militaire qui soutient souvent ces pays arabes et que la Norvège soit une économie pétrolière. Ainsi, malgré leurs dépenses militaires élevées, les EAU, l'Arabie saoudite et le Koweït ont fait appel aux États-Unis et à leurs alliés pour repousser l'invasion irakienne au Koweït²⁰. L'Algérie ne lésine pas non plus sur ces dépenses. En effet, en pourcentage du produit intérieur brut, ses dépenses militaires sont plus élevées que celles de la Norvège pour toutes les années considérées, et notamment à partir de 1993. Ces pays riches en pétrole et non contraints de rendre des comptes peuvent allouer d'énormes ressources à leurs armées, qui demeurent parfois dépendantes de l'assistance extérieure.

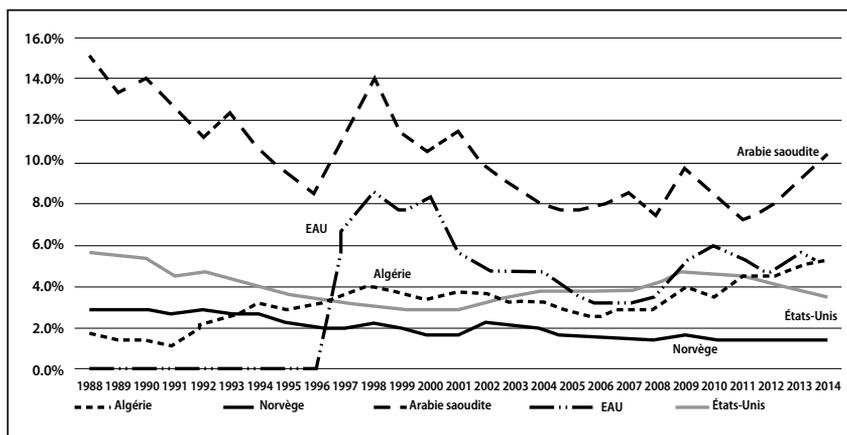


Figure 2 : les dépenses militaires en pourcentage du produit intérieur brut. (Données tirées de la base de données « SIPRI Military Expenditure Database, 1988–2014 », Stockholm International Peace Research Institute, consultée le 8 septembre 2015, www.sipri.org/research/armaments/milex/milex_database.)

« L'effet de modernisation » défini par Ross n'explique ni le commencement de la démocratie ni son retard. Selon lui, le développement économique et l'éducation n'ont pas entraîné une vague de démocratisation avant le printemps arabe, malgré les énormes progrès enregistrés par le monde arabe dans ces domaines²¹. Cette région accuse toujours un retard par rapport au reste du monde en ce qui concerne la maturité des sociétés civiles et les institutions démocratiques. Autrement dit, le développement ne va pas forcément de pair avec la démocratie.

Les recherches de Michael Alexeev et Robert Conrad montrent également que le pétrole ne peut être considéré comme une entrave à la croissance économique et au développement des pays producteurs de pétrole du monde arabe²². Ils affirment au contraire que le pétrole a contribué au développement économique de ces états. Les arguments d'Alexeev et de Conrad ne sont toutefois valables que jusqu'à un certain point. Les recherches exposées dans cet article révèlent que si le pétrole a, dans une certaine mesure, permis le financement des activités gouvernementales, il a faussé les facteurs qui auraient pu entraîner une croissance économique plus rapide et certainement plus démocratique. L'absence de contre-pouvoir exercé par un pouvoir législatif actif ou un pouvoir judiciaire indépendant a peut-être contribué à cette distorsion.

Les conclusions d'Alexeev et Conrad étayent la thèse selon laquelle cette distorsion n'est pas due au pétrole mais à un facteur « inconnu » qu'ils appellent le « phénomène X » : « Le syndrome hollandais, la guerre civile, la maximisation de la rente, l'absence de développement du capital humain, le recul des économies et investissements et l'inégalité accrue des revenus, figurent parmi les possibles facteurs X. Plus récemment, la détérioration des institutions s'avère être l'interprétation privilégiée du phénomène X²³ ».

Leurs conclusions sont en adéquation avec la position défendue par cet article : l'absence ou la lenteur du processus de démocratisation est liée à la « détérioration des institutions » et non au pétrole²⁴. Si besoin était de démontrer que le simple fait de pos-

séder du pétrole suffit à promouvoir la démocratie, le printemps arabe a montré que le pétrole, à lui seul, et les revenus qu'il génère ne favorisent pas le développement de la démocratie²⁵.

Le niveau d'éducation est un autre facteur susceptible de faire progresser la démocratie dans les pays arabes. Filipe Campante et Davin Chor se penchent sur l'influence de l'éducation dans le contexte de « l'hypothèse de modernisation ». Alors qu'on pourrait s'attendre à ce que l'éducation mène à la démocratie, ils observent que les données empiriques ne confirment pas que *l'éducation est un facteur important*. D'autres ont souligné que « ces conclusions sont faussées parce qu'elles reposent sur le développement simultané, au fil des ans, de l'éducation et de la démocratie entre les pays plutôt qu'à l'intérieur des pays²⁶ ».

Il convient également de préciser que l'augmentation des dépenses d'éducation s'avère insuffisante. Dans le processus de démocratisation, la qualité et le type d'éducation sont des aspects tout aussi importants. En termes de qualité, l'éducation doit transmettre des connaissances de base en lecture et en calcul, et le type d'éducation disponible doit répondre aux besoins du marché de l'emploi. Toute défaillance dans un cas comme dans l'autre limite sensiblement toute déduction politique basée sur ces études.

Le problème des producteurs de pétrole de la région MOAN réside dans l'incapacité de leur système éducatif à fournir une formation de qualité associée aux compétences pédagogiques requises par ces économies. On peut se demander si le printemps arabe aurait pu être évité si le système éducatif de ces pays était parvenu à fournir les compétences requises par les marchés de l'emploi. Le présent article soutient que les manifestations auraient eu lieu, même sans tenir compte de l'éducation. Le problème de fond à l'origine du printemps arabe réside dans l'absence d'institutions de base et dans le manque de responsabilité des gouvernements qui auraient dû protéger les droits des individus de la région. La figure 3 illustre cette affirmation.

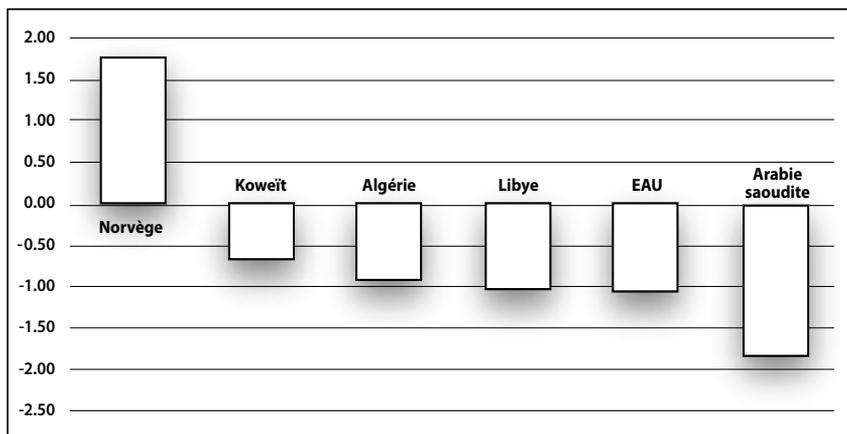


Figure 3 : l'expression et la responsabilité, estimations 2013. Les estimations de la gouvernance présentées ici varient entre -2.5, pour une performance considérée comme « faible », et 2.5, pour une performance « forte ». (Données tirées de « *Worldwide Governance Indicators, 2014 Update* », Banque mondiale, consulté le 8 septembre 2015, <http://info.worldbank.org/governance/wgi/index.aspx#home>.)

Comme le montrent les données du graphique, en matière d'expression et de responsabilité, la comparaison avec la Norvège ne parle pas en faveur des cinq pays exportateurs de pétrole²⁷. Contrairement à ce que prétend la théorie de la malédiction des ressources naturelles, le pétrole n'a pas empêché la Norvège d'établir des institutions démocratiques saines protégeant les droits de ses citoyens. Les conclusions de la plupart des documents traitant du pétrole et de la démocratie se rejoignent : la richesse pétrolière et l'existence d'un système éducatif opérationnel n'expliquent pas l'absence d'institutions démocratiques saines et de démocratie dans un pays.

La principale différence entre le score élevé de la Norvège et celui des pays arabes producteurs de pétrole tient au moment où le pétrole a été découvert. D'une part, les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord qui ont découvert leur pétrole *avant* de mettre en place ces institutions faisaient (et continue à faire) piètre figure en termes d'expression et de responsabilité ; par conséquent, il leur était difficile, sans être impossible, de les créer après que le pétrole ne commence à couler à flot²⁸. D'autre part, les économies qui ont trouvé du pétrole *après* avoir établi leurs institutions démocratiques obtiennent des scores élevés dans ce domaine. Confirmant ces faits, Kevin K. Tsui déclare que « la lenteur de la transition démocratique est étroitement liée à la découverte de grandes quantités de pétrole »²⁹. Il soutient en outre que la découverte d'un important gisement de pétrole par un gouvernement démocratique n'a aucune incidence sur la qualité de ses institutions.

La démocratie par le pétrole

Considérant les institutions comme un levier majeur pour la démocratie dans le monde arabe, le présent article propose un plan, non immuable, visant à promouvoir la démocratie. Si ce modèle peut paraître irréaliste, nous tenons à souligner qu'avec un modèle similaire, la Norvège et les États-Unis, et plus particulièrement l'État riche en pétrole de l'Alaska, ont un fonctionnement efficace et démocratique.

Le développement pétrolier du Moyen-Orient a connu deux phases principales : la première était caractérisée par les majors pétrolières, également appelées les sept sœurs, qui contrôlaient le pétrole du puits à la pompe. Ces grands groupes privés internationaux, basés hors de la région MOAN, s'efforçaient de produire autant de pétrole et de profit que possible, conscients que les gouvernements souverains des pays arabes prendraient tôt ou tard le contrôle des décisions relatives à la production pétrolière³⁰.

Les premiers changements dans les décisions relatives à la production de pétrole sont apparus dès le début des années 1970, avec le transfert de propriété et de contrôle des sept sœurs aux gouvernements souverains³¹. On peut voir dans ce transfert l'origine de ce que les défenseurs de la malédiction des ressources naturelles considèrent comme l'impact négatif du pétrole sur la croissance économique et sur le développement de la démocratie³². Suite à ce transfert, les gouvernements non démocratiques ont encaissé des revenus pétroliers bien plus conséquents qu'auparavant. Les maux associés à la propriété *publique* de l'industrie pétrolière, tels que la maximisation de la rente, la corruption et les importantes dépenses militaires (voir fig. 2) sont apparus avec ce changement.

Pour corriger les degrés élevés de corruption présentés dans la figure 4, le présent article propose une autre solution : les pays producteurs de pétrole de la région MOAN devraient transférer les droits de propriété sur la production pétrolière aux propriétaires légitimes, à savoir les citoyens³³. Cette proposition ne fait qu'appuyer les déclarations et allusions que les dirigeants de ces pays répètent à longueur de discours, et en particulier le fait que la richesse pétrolière appartient à la nation et à sa population. Si l'on se souvient de la déclaration de Milton Friedman citée au début de cet article, la prochaine étape consiste donc à faire de cette proposition une réalité.

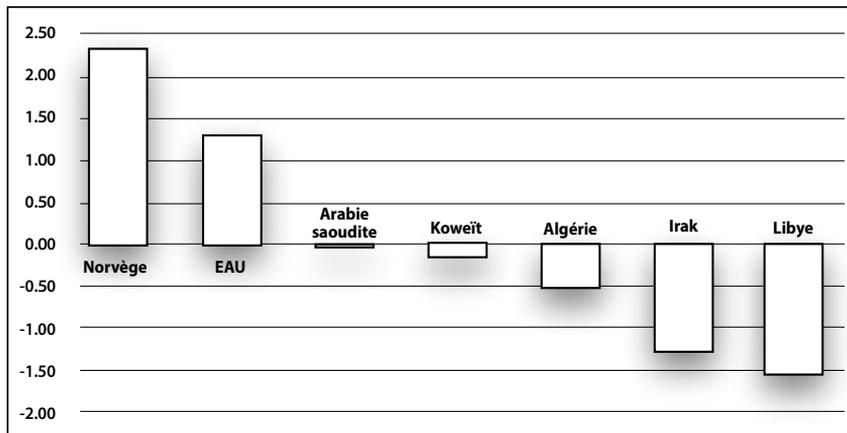


Figure 4 : le contrôle de la corruption, estimations 2013. Les estimations présentées ici pour 2013 varient entre -2,5, pour une performance considérée comme « faible » (en matière de corruption dans ce cas), et 2,5, pour une performance « forte ». Dans ce graphique, la Norvège arrive de nouveau en tête des pays producteurs de pétrole, suivi par les EAU qui affichent un score environ deux fois moins élevé. La plupart des autres pays enregistrent des valeurs négatives. (Données tirées de « *World-wide Governance Indicators, 2014 Update* », Banque mondiale, consulté le 8 septembre 2015, <http://info.worldbank.org/governance/wgi/index.aspx#home>.)

Le transfert des droits de propriété des gouvernements aux citoyens représente un véritable défi, mais le printemps arabe a démontré que les gouvernants des producteurs de pétrole de la région MOAN avaient perçu le sentiment de frustration de leur population. Si leur réaction s'est contentée d'une approche provisoire classique loin d'être aussi radicale que la solution proposée, ils n'en ont pas moins été avertis que la patience de leurs citoyens avait atteint ses limites. Cette incapacité à concilier les intérêts des citoyens et ceux des gouvernants continuera à engendrer l'instabilité ou, pire encore, la mise en place d'un état défaillant, comme c'est le cas en Irak, en Syrie, au Yémen et en Libye.

Si le pétrole avait été la propriété des citoyens plutôt que des gouvernements, la politique liée aux niveaux de production du pétrole aurait sans doute été plus efficace car mieux adaptée aux besoins des pays et le niveau des dépenses militaires sans doute moins élevé que ce qu'indique la figure 2³⁴. Mais la principale conséquence aurait été l'émergence de puissants mouvements en faveur de la démocratie et d'institutions légales et équitables. Nous étayons cette affirmation dans la section suivante.

Le plan de privatisation du pétrole : une voie vers la démocratie ?

À la lumière des exigences du printemps arabe en faveur d'une liberté politique accrue et d'une plus grande responsabilité des gouvernements de la région, un programme de privatisation du pétrole comblerait certaines des lacunes présentées jusqu'ici dans les différentes illustrations³⁵. Le plan proposé comporte différents aspects qu'il convient d'examiner.

Premièrement, les gouvernements n'auront plus à assumer une stratégie pétrolière incluant les questions de la production et des prix³⁶. Les gouvernements ne pourront plus être tenus responsables de l'affaiblissement des marchés pétroliers et de la chute des prix, comme par le passé. Puisque les propriétaires directs seront les citoyens, et non les gouvernements, la baisse des prix et la diminution des revenus pétroliers seront attribués aux marchés internationaux et non à la mauvaise gestion des gouvernements.

Deuxièmement, la privatisation du pétrole réglera la question de l'équité dans les pays producteurs de pétrole de la région MOAN. Les profits jusqu'ici entièrement versés aux gouvernements, au détriment des citoyens et des projets réalisés dans leur intérêt, seront distribués aux citoyens selon une répartition par habitant. Tous les citoyens se verront attribuer le même nombre d'actions dans l'ancienne compagnie pétrolière nationale ainsi privatisée. De plus, les nouveaux citoyens propriétaires seront libres de dépenser leurs revenus supplémentaires comme bon leur semblera. Globalement, leurs dépenses seront vraisemblablement très différentes des excès relevés dans les précédentes figures.

Troisièmement, l'utilisation des revenus pétroliers devrait être plus stable, les dépenses en biens de consommation et articles domestiques étant généralement moins volatiles que dans d'autres secteurs de l'économie. Les dépenses ne seront plus concentrées par le gouvernement et allouées à des projets sans avantage direct pour les citoyens, mais décentralisées grâce à la nouvelle répartition de la propriété des ressources entre de nombreux citoyens.

Quatrièmement, ces changements seront bénéfiques au développement des économies locales. Il est peu probable que les *nouvelles* dépenses soient futiles, et elles ne seront en aucun cas consacrées à des projets *pharaoniques*. La corruption politique découlant de la concentration des revenus du pétrole dans les mains des gouvernements, décrite dans la figure 3, est amenée à s'atténuer ou à disparaître. Ainsi, du point de vue de la politique économique, les choix opérés par la base entraîneront une allocation plus efficiente des ressources. On peut difficilement imaginer des dépenses plus inopportunes qu'elles ne l'ont été depuis les années 1970, suite au transfert des droits de propriété des grandes compagnies pétrolières aux gouvernements de la région. Depuis cette date, la performance des pays arabes producteurs de pétrole est un échec³⁷.

Cinquièmement, cette proposition aiderait le monde arabe à gérer l'explosion démographique des jeunes, le nombre élevé de jeunes de moins de 30 ans sans emploi, l'une des causes du printemps arabe. La figure 5, qui indique le nombre d'enfants de moins de 15 ans dans certains pays sélectionnés en 2012, montre que l'explosion démographique de certains pays arabes est amenée à croître dans les années à venir.

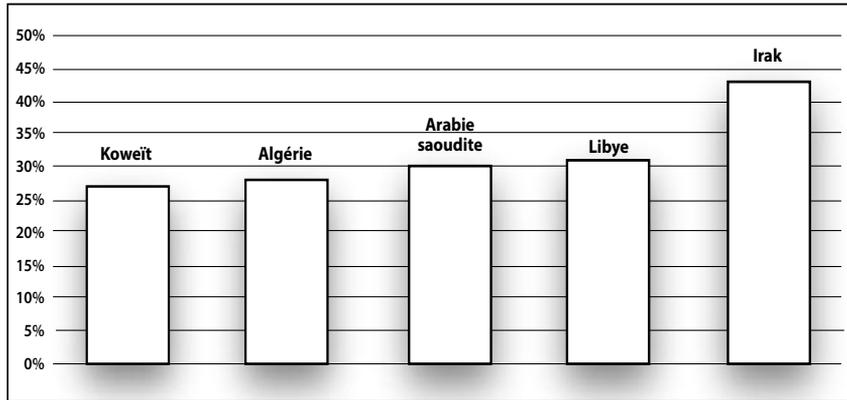


Figure 5 : la population de moins de 15 ans dans certains pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. (Données tirées du tableau intitulé « *Population under Age 15 (Percent)* », Henry J. Kaiser Family Foundation, consulté le 14 juin 2013, <http://kff.org/global-indicator/population-under-age-15/>.)

Les pays producteurs de pétrole de la région MOAN se sont avérés incapables de proposer un nombre d'emplois suffisant à une population active jeune et croissante. Le président Obama voit dans cette situation une source d'instabilité. Il a récemment déclaré dans son discours au siège de l'Union africaine : « Il suffit de regarder le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord pour nous apercevoir qu'un grand nombre de jeunes sans emploi et avec des voix bâillonnées peuvent alimenter l'instabilité et le désordre³⁸ ». Le plan de privatisation proposé générerait un flux de revenus pétroliers vers les citoyens qui entraînerait une augmentation des dépenses d'agrément des ménages. À leur tour, ces dépenses stimuleraient les embauches et créeraient des emplois pour les jeunes au lieu d'augmenter les acquisitions d'armements qui ne répondent pas aux besoins immédiats de la population. Le capital-investissement produit davantage de biens et de services, ce qui crée des emplois, y compris pour les jeunes.

Face à cette explosion démographique des jeunes, les gouvernements arabes ont injecté des fonds, pensant résoudre le problème en produisant davantage de pétrole au lieu de s'occuper des aspects fondamentaux que sont la formation et la création d'emplois. Cette situation qui perdure aujourd'hui représente un risque pour les producteurs de pétrole de la région MOAN. Suite au printemps arabe, l'Arabie saoudite, les EAU, le Koweït et l'Algérie ont consenti des augmentations de salaire aux salariés du secteur public, sans se préoccuper des coûts à long terme ni de l'augmentation de la production nationale. Il est possible que ces mesures apaisent la population et achètent provisoirement la paix, mais ces dépenses peu rentables exigent une augmentation à court terme de l'extraction pétrolière qui accélère l'épuisement des ressources et réduit les revenus pétroliers en raison d'une production accrue. Pour aggraver les choses, un afflux de pétrole supplémentaire risque d'inonder les marchés suite à l'accord sur le nucléaire iranien (s'il est ratifié), rendant impraticable la possibilité d'« acheter la paix » en injectant davantage d'argent. Un plan de privatisation fondé sur une distribution équitable d'actions aux citoyens apporte-

rait une réponse aux nombreuses doléances des jeunes dont les protestations ont déclenché le printemps arabe. Il permettrait par ailleurs d'atténuer le sectarisme et les tensions interethniques.

En quoi l'adoption d'un plan de privatisation permettrait-elle de réduire ce type de conflits ? D'une part, si tous les citoyens perçoivent les mêmes dividendes, quelles que soient leurs convictions religieuses et leur appartenance ethnique, le gouvernement ne pourra plus être accusé de partialité en faveur d'une religion ou d'une ethnie. D'autre part, après le transfert des droits de propriété, plus personne n'aura intérêt à détruire la source commune de revenu qui profite à tous. Les divers groupes auront tout intérêt à préserver la richesse pétrolière et les citoyens se considéreront davantage comme membres d'une nation plutôt que d'une tribu ou d'un groupe religieux.

Le plan proposé incite les compagnies pétrolières nationales existantes à modifier leurs conseils de direction. Il préconise de remplacer les représentants du gouvernement ou des familles royales par des représentants du peuple élus ou nommés pour une période déterminée. Ces derniers formeront des conseils d'administration chargés de contrôler la gestion des compagnies pétrolières et la distribution des bénéfices à la population.

Au terme du transfert légal de propriété, les compagnies pourront répartir leurs actions entre les citoyens, à part égale par habitant³⁹. Les nouveaux conseils d'administration seront habilités à prendre toutes les décisions relatives au versement des dividendes, à la stratégie de production pétrolière et à la politique tarifaire. Contrairement aux organes de contrôles actuels, des conseils adaptés à la situation de chaque pays seront mis en place. Ils seront tenus de rendre des comptes aux citoyens et chargés de gérer les dépenses en fonction de leurs besoins et attentes. Ces remaniements évinceront complètement le gouvernement central du processus. Afin de garantir la transparence et la responsabilité, chaque conseil d'administration sera tenu de publier régulièrement tous les comptes disponibles sur le web ou par d'autres moyens⁴⁰. Les dividendes versés aux citoyens seront calculés sur la base des performances de leur compagnie pétrolière citoyenne et de ses capacités à produire et commercialiser le pétrole et autres hydrocarbures.

Les obstacles potentiels au plan de privatisation

Cette approche se heurtera à deux problèmes considérables. Tout d'abord, il est peu probable que les gouvernements renoncent à une source de revenus garantie qui les aide à se maintenir au pouvoir. Les gouvernements arabes des pays producteurs de pétrole, qui financent une grande partie de leurs besoins grâce aux revenus pétroliers, ont des difficultés à envisager une autre solution. Toutefois, tel qu'indiqué au début de cet article, les revenus fiscaux payés par les citoyens propriétaires viendront remplacer les revenus auparavant directement perçus par les gouvernements auprès de l'industrie pétrolière. Avec le changement de politique proposé, le budget annuel de l'état sera alimenté par un impôt direct sur le revenu. De nombreux pays qui ne disposent ni de pétrole ni de ressources naturelles sont plus performants que les économies pétrolières. Singapour est l'un d'entre

eux. Les dividendes versés par les compagnies pétrolières seraient considérés comme des revenus ordinaires soumis au taux normal d'impôt sur le revenu.

Pour les pays arabes qui, à l'heure actuelle, ne prélèvent pas d'impôt sur le revenu, tels les producteurs de pétrole du golfe Persique, ce changement risque de représenter un défi, mais il est surmontable. L'Algérie qui, de son côté, a mis en place un système généralisé d'impôt sur le revenu ne sera pas confrontée à ce problème. L'introduction d'une fiscalité directe comme principale source de revenu de l'état permettrait au moins de résoudre la question du gaspillage et de la corruption évoquée ici. Les dépenses excessives et inutiles ne sont pas le seul fait des gouvernements arabes. En effet, comme l'explique la théorie des *choix publics*, toutes les administrations publiques tendent à augmenter leur taille et leur budget au-delà des bénéfices sociaux qu'elles apportent⁴¹.

Le second problème est lié aux marchés boursiers. Comme indiqué précédemment, les marchés du monde arabe ne sont pas aussi développés que ceux d'autres pays émergents ou en développement. Par conséquent, le citoyen moyen risque d'avoir peu d'expérience dans la gestion d'actions. De plus, les actions distribuées dans le cadre de ce plan supposent une répartition équitable des bénéfices communs tirés de la richesse pétrolière du pays et les droits ainsi attribués généreront des revenus pendant toute la durée de vie des ressources.

Certains actionnaires pourraient ne pas en percevoir la valeur à long terme. Autrement dit, ils ne comprendront pas la singularité de ces actions ni l'importance de la valeur capitalisée. Comme toute action, celle-ci aura une valeur reflétant théoriquement la valeur actuelle des flux futurs espérés sur la durée de vie de la ressource. Les citoyens devront être formés à la gestion de ces nouvelles actions. Étant donné que de nombreux citoyens des pays producteurs de pétrole de la région MOAN seront pour la première fois en possession d'actions, certains citoyens propriétaires non informés pourraient être tentés de vendre ces précieuses parts pour un montant inférieur à leur valeur. Par conséquent, s'ils sont autorisés à vendre leurs actions peu de temps après leur émission, les objectifs du plan ne seront pas atteints car cette vente libre permettrait à certains individus d'accumuler de la richesse par des moyens illicites avant le transfert des droits de propriété dans le but de contrôler le marché⁴². Pour éviter ce cas de figure, le plan prévoit que les actions émises demeureront la propriété des citoyens jusqu'à la fin de leur vie. Si cette disposition s'avère impossible, le plan doit comprendre au moins certaines restrictions imposées à la vente d'actions afin d'éviter les abus.

Bien qu'il s'agisse d'un État fédéré et non d'une nation, l'Alaska dispose d'un vaste territoire et d'importantes réserves de pétrole. En revanche, le cas de l'Alaska montre qu'il est possible de distribuer les revenus du pétrole à tous les citoyens. Son système s'apparente étroitement au plan de distribution suggéré ici. Le fonds *Alaska Permanent Fund* (APF), établi au profit des générations futures, verse chaque année une partie des bénéfices à tous les citoyens américains résidant en Alaska depuis une période continue d'au moins un an. « De nombreux citoyens [d'Alaska] ... étaient convaincus que le législateur avait dépensé trop rapidement et inefficacement le bonus de 900 millions de dollars encaissé par l'État en 1969 suite à la vente de concessions pétrolières. Cette conviction a

engendré la volonté de soustraire une partie des revenus pétroliers à tout contrôle politique direct⁴³ ». L'APF a effectué les premiers versements en 1982 et la fourchette du montant annuel par habitant a oscillé entre 331.29 dollars en 1984 et 1 884 dollars en 2014⁴⁴. Le plan proposé diffère du système alaskien en ce que l'Alaska dérive ses versements des redevances payées par les compagnies pétrolières à l'État. Dans notre plan, les paiements sont directement issus des revenus annuels du pétrole distribués sous forme de dividendes.

En dépit de ces différences, il est important d'examiner les bénéfices qu'en tireraient les citoyens des pays producteurs de pétrole de la région MOAN. S'appuyant sur le revenu par habitant généré par les exportations pétrolières en 2014, la figure 6 indique que ces bénéfices seraient substantiels. Ainsi, pour les citoyens qataris, par exemple, le revenu pétrolier par habitant s'élèverait en moyenne à 36 000 dollars par an. Au bas du classement, les citoyens algériens percevraient environ 1 326 dollars par an⁴⁵.

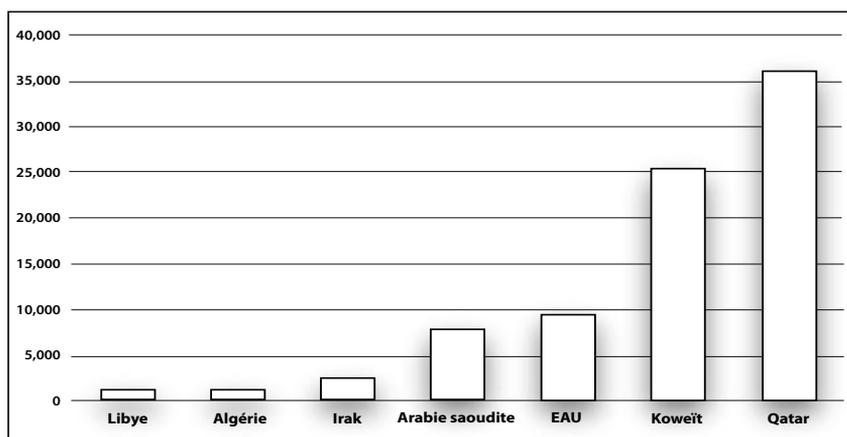


Figure 6 : les revenus net par habitant des exportations de pétrole des pays arabes en 2014. (Données exprimées en dollars 2014 pour la même année. Source : « OPEC Revenues Fact Sheet », US Energy Information Agency, 31 mars 2015, www.eia.gov/beta/international/regions-topics.cfm?RegionTopicID=OPEC.)

Il ne s'agit pas ici de versements directs aux citoyens comme en Alaska, mais d'une estimation du revenu par habitant en cas de distribution des recettes pétrolières à la population. Ces montants sont calculés par personne, ce qui représente une somme substantielle par famille. L'augmentation de la production de pétrole américain et la modification des fondamentaux des marchés pétroliers mondiaux ont entraîné une nette baisse du prix du baril autour de cinquante dollars. Il est important de noter les implications d'une telle baisse sur le plan de privatisation proposé.

La privatisation envisagée générerait un montant approximatif comparable sous forme de dividendes versés aux citoyens des pays arabes producteurs de pétrole. Ce chiffre brut ne tient pas compte des coûts d'extraction. Le montant perçu par les citoyens serait donc inférieur, une partie des revenus couvrant les coûts de maintenance des installations industrielles et les coûts d'exploitation.

Conclusion

Comme le souligne Daniel Kahneman, cette proposition modifierait les incitations et contraindrait les gouvernements à rendre davantage des comptes à leurs citoyens⁴⁶. Si sa mise en œuvre se heurterait à certains obstacles, le plan de privatisation proposé n'en mérite pas moins d'être examiné attentivement. Au vu de la situation actuelle des pays producteurs de pétrole de la région MOAN et des troubles qu'elle a alimentés en 2011, le moment est venu d'adopter une nouvelle approche. Sur le long terme, la région se porterait mieux si les gouvernements acceptaient de transférer les droits de propriété du pétrole et du gaz naturel aux citoyens grâce à l'émission d'actions qui dégageraient des dividendes⁴⁷.

Les États-Unis profiteraient de certaines retombées positives, notamment une réduction des dépenses liées à la projection de forces dans le but de sécuriser les approvisionnements et le couloir pétrolier, et de préserver la stabilité de la région. Le plan proposé apaiserait les conflits religieux qui menacent cette stabilité et réduirait la présence des États-Unis dans la région, diminuant ainsi le coût des interventions militaires américaines dans ces pays.

En somme, ce plan transformerait ce qui est considéré à tort comme une *malédiction* en une *bénédiction*. Des institutions démocratiques et des états plus démocratiques apparaîtraient à mesure que déclinera la corruption politique. Le moment est venu pour les citoyens des pays arabes producteurs de pétrole de véritablement *posséder* leurs ressources nationales. En entravant ce flux de bienfaits et en freinant l'instauration de la démocratie dans la région, les leaders arabes se rendraient passibles d'un délit d'omission. Malgré les défis que puisse présenter la politique que nous proposons, le maintien de la situation actuelle est trop coûteux pour la région et pour le reste du monde. Appuyant notre position, *The Economist* affirme que la situation actuelle n'est pas viable et que l'alternative risque d'être pire :

L'idée que certaines civilisations seraient inadaptées à la démocratie a été utilisée de Taïwan à l'Afrique du Sud : cet argument ne tient jamais longtemps la route. Jusqu'ici, le printemps arabe s'est avéré dans l'ensemble chaotique. Mais condamner les Arabes à la servitude politique n'est pas une solution. Cela ne fait que retarder l'explosion⁴⁸.

Notes

1. Les idées relatives à la privatisation du pétrole et au renforcement du pouvoir des citoyens reprises dans le présent article ont été exposées pour la première fois dans AKACEM, Mohammed et MILLER, Dennis D., « Let It Flow », *Washington Times*, 21 février 2003, www.washingtontimes.com/news/2003/feb/21/20030221-085612-4813r/. Les auteurs voient dans le printemps arabe l'une des possibles conséquences directes de la non application des réformes suggérées en 2003. Il est encore trop tôt pour savoir si le printemps arabe entraînera des changements significatifs au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, mais les auteurs de cet article soutiennent que sans les réformes proposées, les citoyens des pays arabes producteurs de pétrole continueront à exiger une plus grande part des richesses pétrolières. S'ils sont privés des moyens adéquats pour exprimer leur préférence et formuler leurs griefs, ils pourraient avoir recours à d'autres formes d'action qui déstabilise-

raient l'ensemble de la région, avec des répercussions plus vastes sur les marchés pétroliers et l'économie mondiale. Les chiffres présentés dans le présent article sont dérivés des données tirées des sources indiquées.

2. *Id.*

3. La théorie de la malédiction des ressources naturelles prétend que les pays riches en ressources naturelles affichent souvent des taux de croissance économique faibles malgré ces richesses. Voir par exemple COLLIER, Paul et VENABLES, Anthony J., éd., *Plundered Nations? Successes and Failures in Natural Resource Extraction*, New York : Palgrave Macmillan, 2011.

4. Le présent article démontre ce manque de responsabilité et compare les pays arabes producteurs de pétrole avec la Norvège sur la base des indicateurs de gouvernance publiés par la Banque mondiale.

5. Les termes *plan* et *modèle* sont ici employés de manière interchangeable pour désigner le plan de privatisation du pétrole proposé. Ce plan ou modèle plaide en faveur d'un programme de distribution d'actions qui prévoit de verser à chaque citoyen des dividendes calculés en fonction des ventes et de la rentabilité de la production de pétrole (et de gaz dans certains cas). Les détails de ce plan ainsi que ses modalités de fonctionnement et ses limites sont exposés dans les chapitres suivants.

6. FRIEDMAN, Milton, « Using the Market for Social Development », in *Economic Reform in China: Problems and Prospects*, éd. DORN, James A., et XI, Wang, Chicago : University of Chicago Press, 1990, p. 13.

7. GOLDMAN, Marshall I., *Petrostate: Putin, Power, and the New Russia*, New York : Oxford University Press, 2010.

8. FRIEDMAN, Thomas L., *Hot, Flat, and Crowded: Why We Need a Green Revolution, and How It Can Renew*, New York : Farrar, Straus and Giroux, 2008, pp. 79–100.

9. Voir FRIEDMAN, Thomas L., « The First Law of Petropolitics », *Foreign Policy*, consulté le 16 octobre 2009, www.foreignpolicy.com/articles/2006/04/25/the_first_law_of_petropolitics. En réalité, cette thèse ne peut être considérée comme une « loi » à proprement parler puisqu'elle est démentie par l'exemple de la Norvège où l'on observe une corrélation positive entre la richesse pétrolière et la démocratie. Le problème est plutôt à chercher dans la différence entre les pays qui ont découvert du pétrole *avant* d'avoir créé un cadre institutionnel fort et ceux qui ont trouvé du pétrole *après* avoir mis en place les règles du jeu d'une démocratie solide.

10. SUBRAMANIAN, Arvind, « *Egypt's Rent Curse* », Peterson Institute for International Economics, 22 février 2011, www.piie.com/blogs/realtime/?p=2047.

11. Voir Programme des Nations Unies pour le Développement, Fonds Arabe pour le Développement Économique et Social et Programme arabe du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies [ci-après PNUD], *Arab Human Development Report, 2004 : Towards Freedom in the Arab World*, New York : UNDP, 2005, p. 152, www.arab-hdr.org/publications/other/ahdr/ahdr2004e.pdf.

12. Voir DIAMOND, Larry, « Why Are There No Arab Democracies? », *Journal of Democracy* 21, no. 1, janvier 2010, pp. 93–104.

13. AKACEM, Mohammed, « The Fallacy of the Resource Curse in Arab Oil Economies: The Role of Institutions » (document présenté à la réunion de l'Association of Private Enterprise Education, Maui, Hawaï, avril 2013).

14. ROSS, Michael L, « Does Oil Hinder Democracy? », *World Politics* 53, avril 2001, pp. 325–361 ; et AKACEM, « *Fallacy of the Resource Curse* ». Dans cet article, les auteurs ont analysé la malédiction des ressources naturelles à partir de données de panel dans pouvoir démontrer son existence. Les mêmes résultats ont été obtenus lors d'une analyse similaire effectuée en Norvège. S'ils ont éclairé certaines questions importantes, la plupart des travaux sur la malédiction des ressources naturelles ont ignoré ou n'ont pas évalué le rôle des institutions. Cet article n'explique pas les aspects techniques du modèle, mais il est important d'admettre que dans les états pétroliers, la démocratie peut avoir davantage de difficulté à s'implanter. Ce phénomène semble dépendre du moment où le pétrole a été découvert : avant ou après la mise en place du gouvernement et autres institutions.

15. Brian Whitaker a expliqué qu'« en règle générale, les impôts élevés favorisent la démocratie et les gouvernements responsables. En revanche, dans les pays faiblement taxés, la pression en faveur de la démo-

cratie et de la responsabilité est habituellement plus faible ». Voir « Why Taxes Are Low in the Middle East », *Guardian*, 23 août 2010, www.guardian.co.uk/commentisfree/2010/aug/23/why-taxes-low-arab-world.

16. FAUCON, Benoît, SPINDLE, Bill et SAID, Summer, « OPEC's Pricing Leverage Is Weakening », *Wall Street Journal*, 31 mai 2015, www.wsj.com/articles/opecs-pricing-leverage-is-weakening-1433117819.

17. Paradoxalement, le plus grand fonds souverain ne se trouve pas dans la région MOAN, ni aux EAU, ni en Arabie saoudite, mais en Norvège, pays qui dispose du fonds souverain le plus transparent du monde. Ce fait corrobore notre principale thèse selon laquelle la solidité des institutions est importante et favorise le développement de démocraties viables, là où elles sont souhaitées. Voir « *Sovereign Wealth Fund Rankings* », Sovereign Wealth Fund Institute, consulté le 31 juillet 2015, www.swfinstitute.org/sovereign-wealth-fund-rankings/.

18. ROSS, « *Does Oil Hinder Democracy?* », p. 337. On peut citer comme exemple les pays arabes non pétroliers du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord.

19. Voir ROSS, « *Does Oil Hinder Democracy?* » ; et ALEXEEV, Michael et CONRAD, Robert, « The Elusive Curse of Oil », *Review of Economics and Statistics* 91, no. 3, 2009, pp. 586-589.

20. Le Koweït n'apparaît pas dans la figure 1, mais les données indiquent un pourcentage des dépenses militaires nettement plus élevé que celui des autres pays du golfe Persique, notamment pendant et après l'opération *Tempête du désert*. En 1990, les dépenses militaires du Koweït représentaient 48.5 pour cent du produit intérieur brut du pays, 117 pour cent en 1991 et 31.8 pour cent en 1992. Voir « *Military Expenditure* », Stockholm International Peace Research Institute, consulté le 14 septembre 2015, www.sipri.org/research/armaments/milex.

21. ROSS, « *Does Oil Hinder Democracy?* »

22. ALEXEEV et CONRAD, « *Elusive Curse of Oil* ».

23. *Id.*, p. 586.

24. AKACEM, Mohammed, « *The Economics of the Arab Spring: Implications of the Resource Curse* » (document présenté lors de la 82e réunion annuelle de la Southern Economic Association, la Nouvelle-Orléans, 16-18 novembre 2012).

25. La Tunisie, la Libye et l'Égypte ont changé de gouvernement suite au printemps arabe. Cependant, d'autres pays arabes ont pris des mesures visant à éviter une révolution totale ou réprimé les soulèvements. L'Algérie, par exemple, a étouffé les révoltes tout en s'empressant de proposer une augmentation du salaire des fonctionnaires. Ce qu'elle n'aurait pas fait dans d'autres circonstances. Le Koweït et l'Arabie saoudite ont également annoncé de vastes programmes en faveur de la jeunesse et accordé d'importantes hausses de salaire aux employés du secteur public.

26. CAMPANTE, Filipe R. et CHOR, Davin, « Why Was the Arab World Poised for Revolution? Schooling, Economic Opportunities, and the Arab Spring », *Journal of Economic Perspectives* 26, no. 2, 2012, p. 184.

27. « Expression et responsabilité reflètent la perception de la capacité des citoyens d'un pays à participer au choix de leur gouvernement, ainsi que la liberté d'expression, la liberté d'association et la liberté de la presse ». « *Voice and Accountability* », Banque mondiale, consulté le 29 juin 2014, <http://info.worldbank.org/governance/wgi/pdf/va.pdf>.

28. AKACEM, Mohammed, « The Fallacy of the Oil Curse and the Fate of the Arab World », *Your Middle East*, 22 mai 2013, www.yourmiddleeast.com/business/the-fallacy-of-the-oil-curse-and-the-fate-of-the-arab-world_15249.

29. TSUI, Kevin K., « More Oil, Less Democracy: Evidence from Worldwide Crude Oil Discoveries », *Economic Journal* 121, no. 551, mars 2011, p. 90.

30. Les « sept sœurs » étaient les sociétés suivantes : Anglo-Persian Oil Company (BP), Gulf Oil, Standard Oil of California (SoCal), Texaco (Chevron), Royal Dutch Shell, Standard Oil of New Jersey (Esso) et Standard Oil Company of New York (ExxonMobil). Pour de plus amples informations sur ce processus et la flambée des prix du pétrole qui en a résulté sur le marché international, voir JOHANY, Ali D., *The Myth of the OPEC Cartel: The Role of Saudi Arabia*, New York : John Wiley & Sons, 1980.

31. *Id.*

32. Les auteurs soutiennent que le pétrole n'est pas à blâmer. La faute revient au contraire aux gouvernements non tenus de rendre des comptes qui contrôlent le pétrole et perçoivent les revenus qu'il génère. La proposition consistant à modifier la direction des flux de revenus du pétrole, des gouvernements vers les citoyens, évite les inconvénients des accords précédents.

33. Le plan de privatisation que nous proposons a été esquissé pour la première fois par Akacem et Miller dans l'article « *Let It Flow* ».

34. La question qui n'est pas entièrement résolue est la suivante : comment convaincre le gouvernement d'un pays producteur de pétrole de renoncer au contrôle qu'il exerce sur la richesse pétrolière pour le transférer à ses propriétaires légitimes ? Dans le contexte du printemps arabe, la menace des citoyens a suffi pour que soient amorcés, dans certains pays, les changements nécessaires pour répondre aux doléances de la population. D'autres pays de la région sont paralysés par les troubles et l'instabilité. À partir du moment où les citoyens possèdent une partie de la richesse d'un pays, ils sont moins enclins à rejoindre les groupes extrémistes ou à déstabiliser le gouvernement.

35. Le modèle proposé ici est une version remaniée du modèle présenté dans AKACEM, Mohammed, et MILLER, Dennis D., « Privatizing OPEC: A Property Rights Perspective », *Berichte / Forschungsinstitut der Internationalen Wissenschaftlichen Vereinigung Weltwirtschaft und Weltpolitik* 15, 2005, pp. 70-80. Un examen plus approfondi de la privatisation du pétrole est disponible dans AKACEM, Mohammed, « The Myth of the Oil Curse in Arab Oil Exporting Economies: Evidence from Norway and Singapore », *Singapore Middle East Papers*, no. 13, 22 juin 2015, https://mei.nus.edu.sg/themes/site_themes/agile_records/images/uploads/Download_SMEP_13_-_Akacem.pdf.

36. Dans le présent article, les références au « monde arabe » désignent en général les pays arabes producteurs de pétrole. Les propositions et recommandations s'adressent exclusivement aux pays producteurs de pétrole.

37. Les auteurs ne prétendent pas que la situation des pays arabes était meilleure quand les ressources en pétrole étaient entièrement contrôlées par les grandes compagnies pétrolières. Ce n'était pas le cas. La situation ne s'est toutefois pas améliorée avec le transfert de propriété de ces compagnies aux gouvernements car les gouvernements et les dirigeants de ces pays ont adopté la même attitude. Ils ont cependant utilisé les revenus pétroliers pour servir directement leurs propres intérêts plutôt que ceux de la population, tout en affirmant que le pétrole était la propriété des citoyens. Cette tendance s'observe de longue date. Voir MILLER, Dennis, « States Do Good, Arab Economies Done Ill », tribune libre, *Wall Street Journal*, 3 septembre 1987.

38. « *Remarks by President Obama to the People of Africa* », Washington, DC : White House, Office of the Press Secretary, 28 juillet 2015, www.whitehouse.gov/the-press-office/2015/07/28/remarks-president-obama-people-africa.

39. Tel qu'évoqué précédemment, un certain pourcentage de la manne pétrolière doit être mis de côté pour les générations futures.

40. L'exemple de la Norvège montre que ce n'est pas difficile. Tout le monde peut consulter les données relatives au fonds sur le web. Voir « *The Norwegian People Own the Fund* », Norges Bank, consulté le 14 septembre 2015, www.nbim.no/en/. Par ailleurs, tel qu'indiqué plus haut, si aucun gouvernement n'est prêt à renoncer à contrôler la manne pétrolière, le printemps arabe tient lieu d'avertissement. Il signale aux dirigeants des pays arabes exportateurs de pétrole qu'ils ne pourront faire l'impasse sur la nécessité de changer la situation. Plusieurs pays évoqués précédemment ont indiqué qu'ils apporteraient une réponse.

41. Voir BUCHANAN, James M. et TOLLISON, Robert D., éd., *The Theory of Public Choice: Political Applications of Economics*, Ann Arbor : University of Michigan Press, 1972.

42. Ce groupe inclut les anciens hauts responsables de l'État, les membres de la famille royale et les entreprises susceptibles d'avoir accumulé des richesses illégalement. Des non-ressortissants voire des compagnies pétrolières occidentales pourraient prendre le contrôle du marché puisqu'ils disposent des fonds nécessaires.

43. « *Alaska Permanent Fund Corporation* », Sovereign Wealth Fund Institute, consulté le 14 septembre 2015, www.swfinstitute.org/swfs/alaska-permanent-fund-corporation/.

44. *Id.*

45. Ce qui représente une baisse considérable par rapport à 2011, de 50 000 à 36 000 dollars pour les Qataris et de 1 600 à 1 326 dollars pour les Algériens (ce montant étant considéré par personne, une famille moyenne aurait donc toujours une situation confortable en termes de parité de pouvoir d'achat).

46. La responsabilité est renforcée par ce que le Prix Nobel, Daniel Kahneman, appelle « aversion à la dépossession » : « La possession d'un bien ... accroît sa valeur ». Quand les gouvernements contrôlent et possèdent le bien, dans notre cas le flux de revenus pétroliers, les citoyens sont déconnectés des ressources et n'ont de propriétaire que le nom. Mais dès qu'ils perçoivent le revenu, ils en deviennent les véritables propriétaires. Quand ce revenu devient tangible, il a plus de valeur pour eux en raison du principe d'aversion à la dépossession. Par conséquent, si un gouvernement démocratique propose de financer un projet, ce dernier doit présenter pour les citoyens un bénéfice supérieur au revenu auquel ils renoncent. Cette nouvelle dotation tendra à discipliner les dépenses des gouvernements et les incitera à se concentrer sur les projets apportant une véritable valeur ajoutée aux citoyens. Voir KAHNEMAN, Daniel, *Thinking, Fast and Slow*, New York : Farrar, Straus and Giroux, 2011, pp. 293–299.

47. On peut évidemment argumenter que ce plan de privatisation est trop complexe à gérer et qu'un gouvernement *honnête* obtiendrait les mêmes résultats en investissant les revenus issus du pétrole et du gaz. Malheureusement, ce scénario ne s'est pas produit et risque de ne jamais se produire. La nouvelle approche aurait au moins l'avantage de minimiser la puissance des gouvernements et de les obliger à recourir à l'impôt, avec toutefois le consentement des citoyens, afin d'établir progressivement un climat de responsabilité qui conduirait, avec le temps, à la mise en place d'institutions adéquates et à une avancée vers la démocratie.

48. « Arab Democracy: The Lesson of Algeria », *Economist*, 19 avril 2014, www.economist.com/news/leaders/21600984-even-if-arab-spring-has-sorely-disappointed-dictators-even-benevolent-ones-are-not.